

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil métropolitain du 30 juin 2022

2021 marque
l'amorce du
programme
du mandat

Budget
principal

1,23 Md€
Au service du
projet
métropolitain

Budgets
annexes

La volonté de poursuivre résolument l'engagement au service des habitants en améliorant sans cesse l'offre de services

L'exercice 2020 avait été marqué par la crise sanitaire avec un impact de 40,3 M€ de baisse d'épargne ;

Le rebond du niveau d'épargne en 2021 ne permet pas encore de retrouver le niveau d'avant crise.

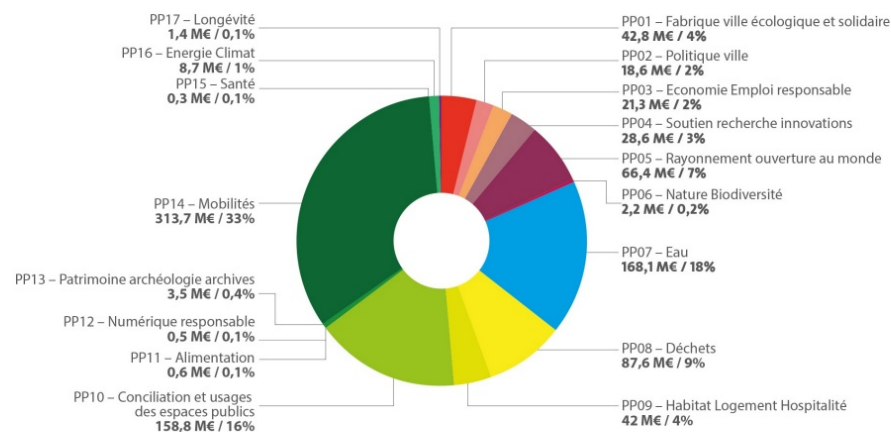
2021 amorce le programme du mandat, avec de nombreuses réalisations de politiques publiques :

Les Mobilités

La Transformation urbaine

Les Transitions

La structure des dépenses totales par politiques publiques en 2021
(fonctionnement + investissement, 965 M€ tous budgets confondus)



Les Mobilités : 313,7 M€

(32,5% des dépenses de politiques publiques)

- l'exploitation et les infrastructures de transports collectifs pour 116,1 millions de voyages réalisés en 2021
- l'accessibilité ferroviaire et routière de la Métropole
- les mobilités douces et plan vélos, pour un réseau dense de mobilité multi-modes sur le territoire métropolitain
- les stationnements et parcs-relais



La Transformation urbaine :

262,2 M€ (27,2% des dépenses de politiques publiques)

- une place prépondérante accordée aux espaces publics et à la voirie avec les investissements dans les communes
- des aménagements dans les quartiers prioritaires et ANRU
- le soutien au développement de l'Habitat
- l'amélioration du parc privé en matière énergétique et d'accessibilité abordable



Les diverses Transitions : **374,2 M€** (40,3% des dépenses de politiques publiques)

- les politiques du cycle de l'eau et de gestion-valorisation des déchets
- la nature et biodiversité
- la politique énergie et climat
- l'alimentation, la santé et longévité
- l'économie et emploi responsable, le soutien à la recherche et innovations
- le rayonnement du territoire et son ouverture au monde



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil métropolitain du 30 juin 2022

2021 marque
l'amorce du
programme
du mandat

Budget
principal

1,23 Md€
Au service du
projet
métropolitain

Budgets
annexes

Une situation financière saine malgré la poursuite des effets de la crise sanitaire

- La situation financière est saine fin 2021, tout en assurant un niveau d'intervention soutenu au territoire et en poursuivant les efforts d'investissement
- La stratégie financière appliquée en 2021 permet de retrouver des niveaux d'épargne qui se rapprochent de ceux d'avant crise.
- Les ressources propres et l'épargne nette permettent de financer 63,4 % des investissements.

1,23 Md€ de budget total

Un investissement soutenu
372,3 M€

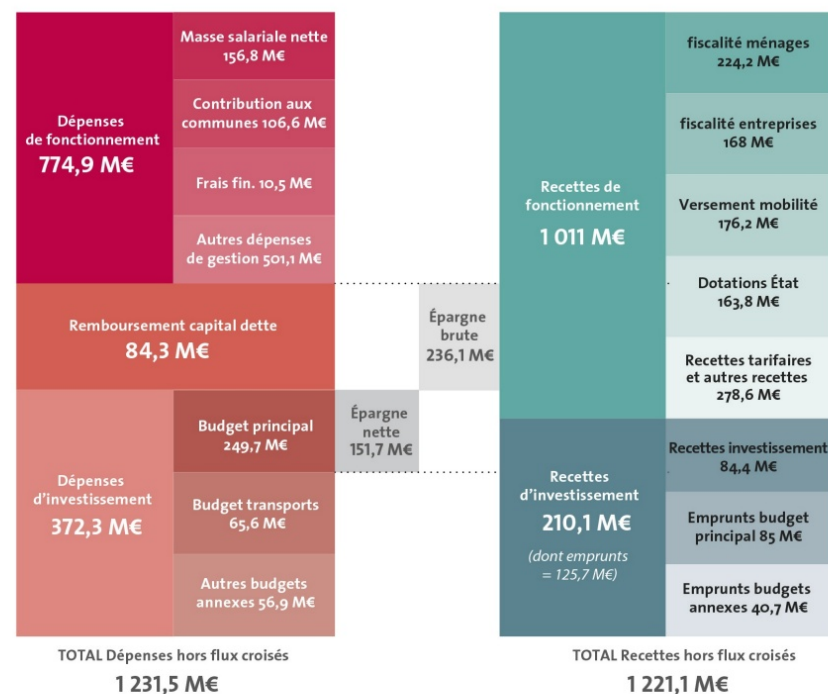
Un réendettement maîtrisé

CA 2021 : 1,23 Milliard € - Tous Budgets

- Des recettes de fonctionnement de 1 011 M€ en augmentation de 4,2% (+40,4 M€, après -30,6 M€ en 2020)
- Des dépenses de gestion de 764,5 M€ en hausse de 35,2 M€ (comprenant encore des dépenses induites par la crise du Covid : 7 M€ et des subventions exceptionnelles aux budgets annexes : 13,5 M€)
- Une épargne nette conséquente de 151,7 M€, qui n'atteint pas encore celle d'avant crise sanitaire (167,3 M€ en 2019)
- La capacité de désendettement reste excellente à 4 ans (3,9 ans fin 2020)

PRÉSENTATION DES ÉQUILIBRES FINANCIERS TOUS BUDGETS

(Retraités des flux croisés entre budgets*)

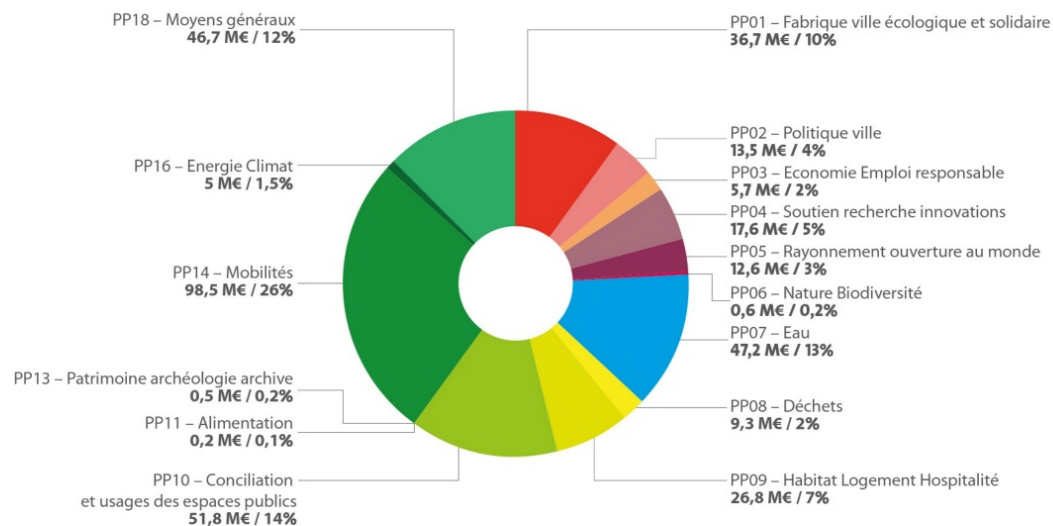


(*) Les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes s'élèvent à 65,9 M€

372,3 M€ d'investissements

La structure des dépenses d'investissement par politiques publiques en 2021

(372,3 M€ tous budgets confondus, y compris moyens généraux*)

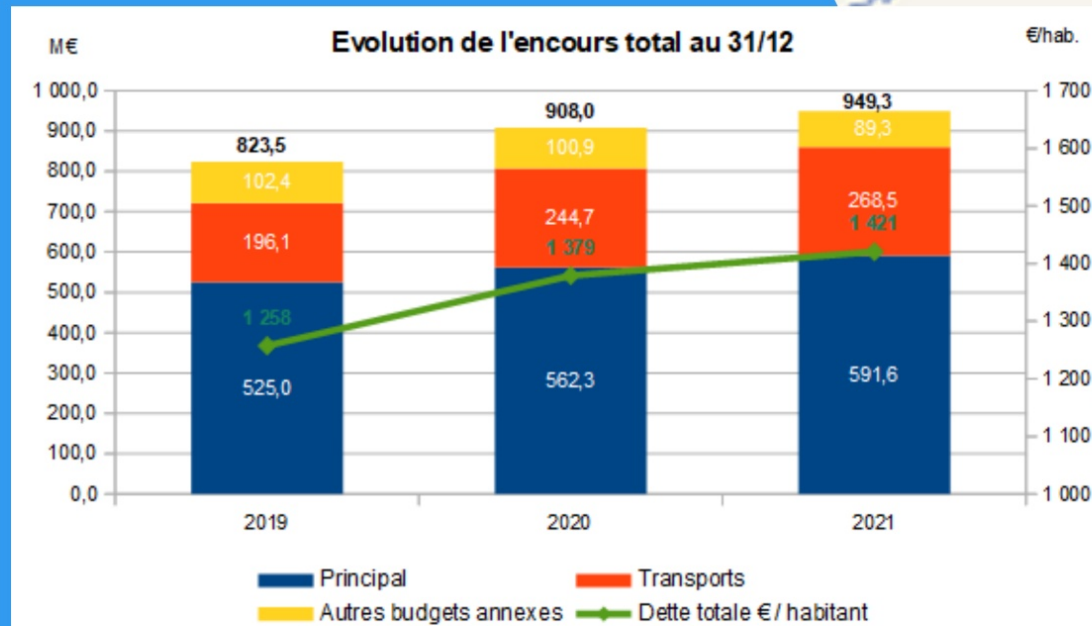


* Hors remboursement du capital de la dette pour un montant de 84,3 M€

Le volume des investissements 2021 reste soutenu, à 372,3 M€, soit proche de 2019 (384,6 M€), et conforme aux engagements pris pour le mandat.

Il entraîne un effet levier favorable sur la dynamique économique du territoire et sur l'emploi local.

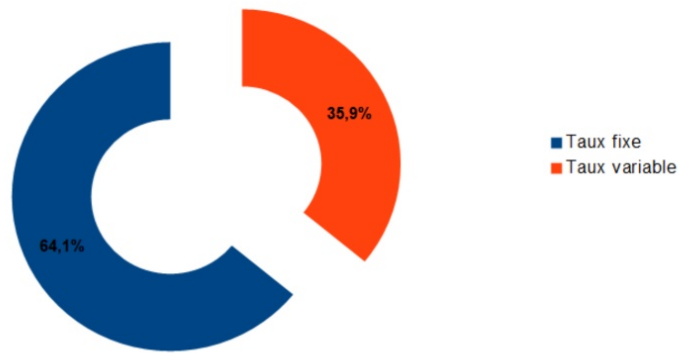
Une dette maîtrisée : 949,3 M€



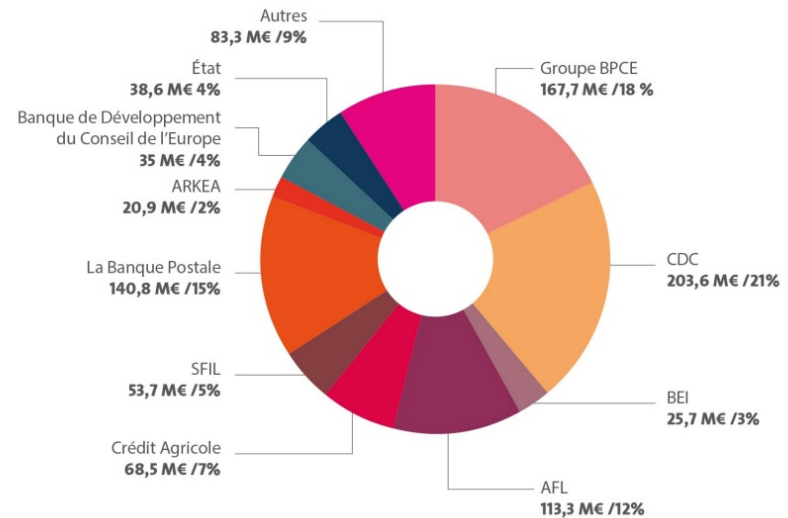
Un recours à l'emprunt maîtrisé (125,7 M€ mobilisés tous budgets) avec une capacité de désendettement nettement inférieure au seuil de 10 ans fixé pour la fin du mandat (4 ans au CA 2021)

Une dette saine et diversifiée

Répartition de l'encours par type de taux au 31/12/2021



Répartition de l'encours de dette (au 31 décembre 2021) par prêteur (949,3 M€).



- répartition de l'encours : 64 % taux fixe, 36% taux variables
- 100 % de la dette classé 1A (sans risque)
- taux moyen de la dette très performant : 1,07 % contre 1,73 % pour la moyenne des villes et EPCI de + de 100 000 habitants

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil métropolitain du 30 juin 2022

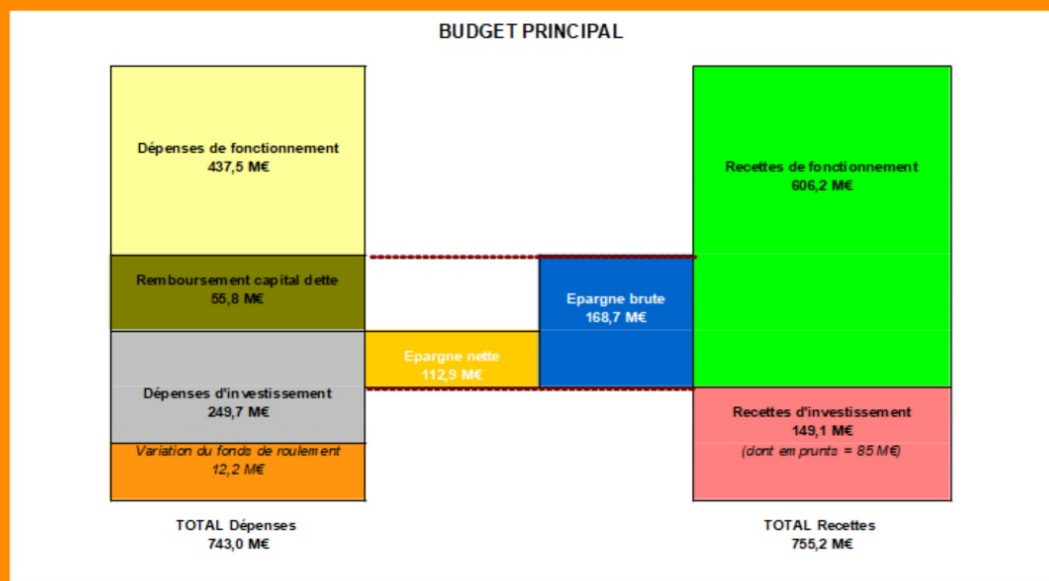
2021 marque
l'amorce du
programme
du mandat

Budget
principal

1,23 Md€
Au service du
projet
métropolitain

Budgets
annexes

Un budget principal de 743 M€ (dépenses)



L'épargne nette (112,9 M€) en hausse de 22,7 M€ (après une baisse de 23 M€ en 2020) vient financer 45 % des investissements

La capacité de désendettement demeure très satisfaisante à 3,5 ans

Recettes de fonctionnement
606,2 M€

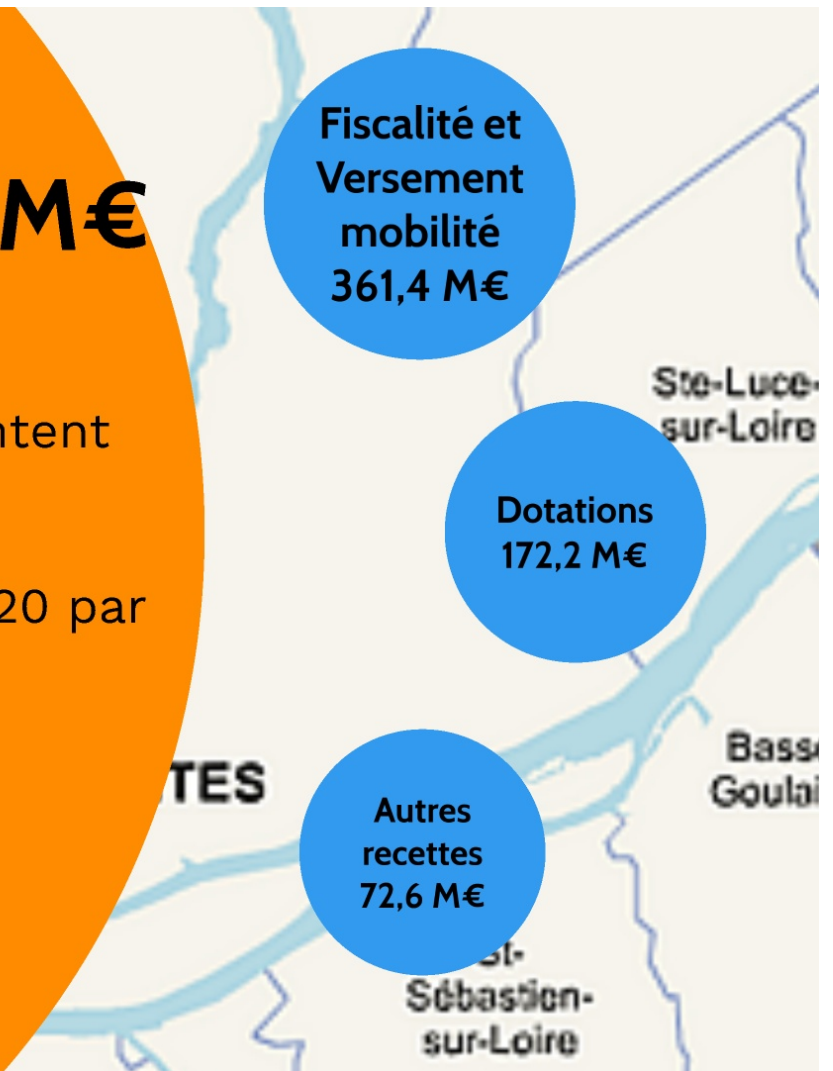
Dépenses de fonctionnement
437,5 M€

investissements
249,7 M€

Les recettes de fonctionnement : 606,2 M€

Les recettes de fonctionnement augmentent de 2,2 % (+ 12,9 M€)

Leur évolution avait été impactée en 2020 par la crise sanitaire.



Ressources fiscales 326,2 M€

(53,8% des recettes)

en diminution de 2,9 % (- 9,6 M€) en raison d'un moindre dynamisme de la fiscalité économique, malgré l'effet des bases sur le foncier bâti

fiscalité ménages 158 M€ (48%), y compris la fraction de TVA perçue en remplacement de la TH (98,3 M€) en hausse de 4,1 M€

fiscalité économique 168 M€ (52%) en baisse de 13,4 M€

Versement mobilité 35,2 M€ (5,8% des recettes)

20% affecté sur le budget principal, en hausse (+7%) après la crise sanitaire (+2,2 M€ sur le budget principal)



Dotations Etat 163,8 M€

(27% des recettes)

Baisse de 1 M€ de la DGF : 92,8 M€ au total

Progression de 12,8 M€ des compensations de fiscalité économique : 15,3 M€

Compensations fiscalité ménages : 2,7 M€

Maintien de la DCRTP (après -0,2 M€ en 2020) : 16,3 M€
et stabilité du FNGIR : 32 M€

Baisse de 50 % de la compensation VM sur les budgets principal et transport depuis 2020

Dotations Département 8,4 M€ (1,4% des recettes)
au titre des compétences sociales transférées depuis 2017



Autres recettes pour 72,6 M€

(12% des recettes)

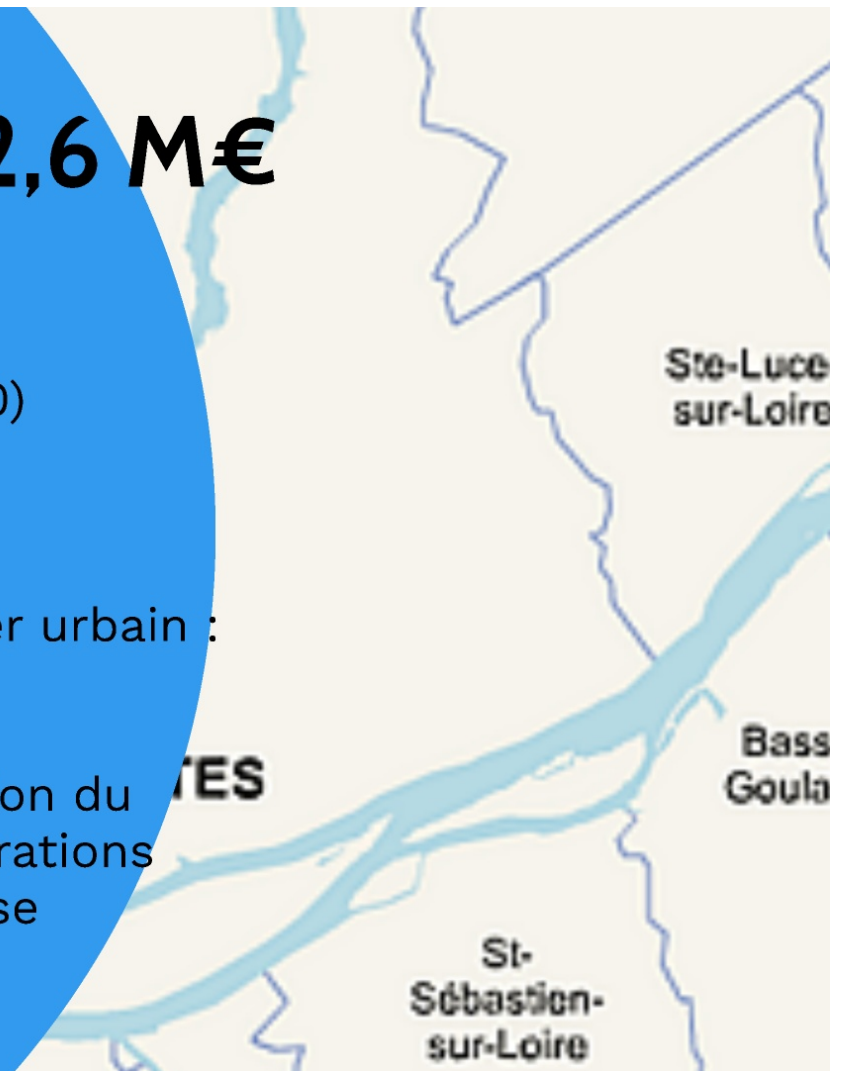
dont :

- taxe de séjour de 2,6 M€ (4,1 M€ en 2020)

- forfaits post-stationnement : 2,2 M€

- recette publicitaire du marché de mobilier urbain :
4 M€

- droits de place et autres taxes d'utilisation du domaine public en baisse à 0,9 M€ : facturations suspendues pour limiter l'impact de la crise sanitaire



Dépenses de fonctionnement 430,5 M€

(hors frais financiers : 7,0 M€)

En baisse de 2,9 % par rapport à 2020 (-12,7 M€)

Dépenses des
services publics
124,1 M€

Dépenses de
personnel
114,6 M€

Ste-Luce-
sur-Loire

Subventions
et contributions
85,2 M€

Basse-
Goulaine

Retour au
communes
106,6 M€

en-
Loire

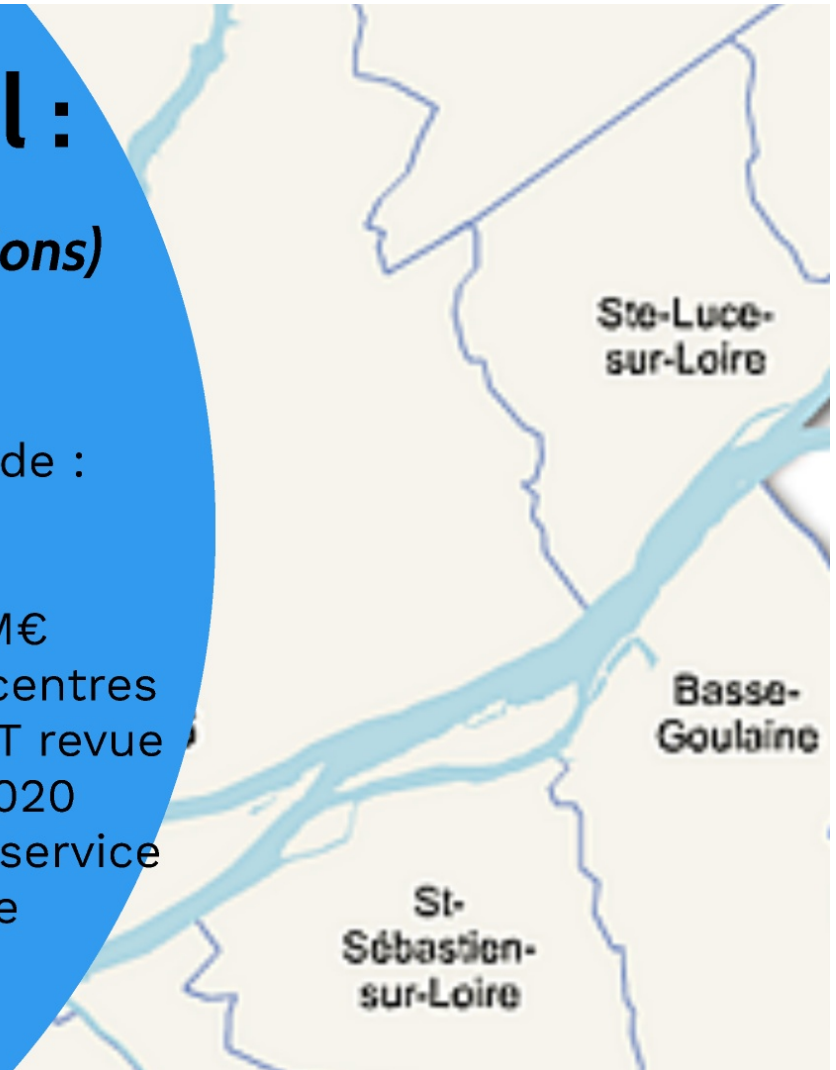
Dépenses de personnel :

114,6 M€ (*nettes des mutualisations*)

(26,6% des dépenses de gestion)

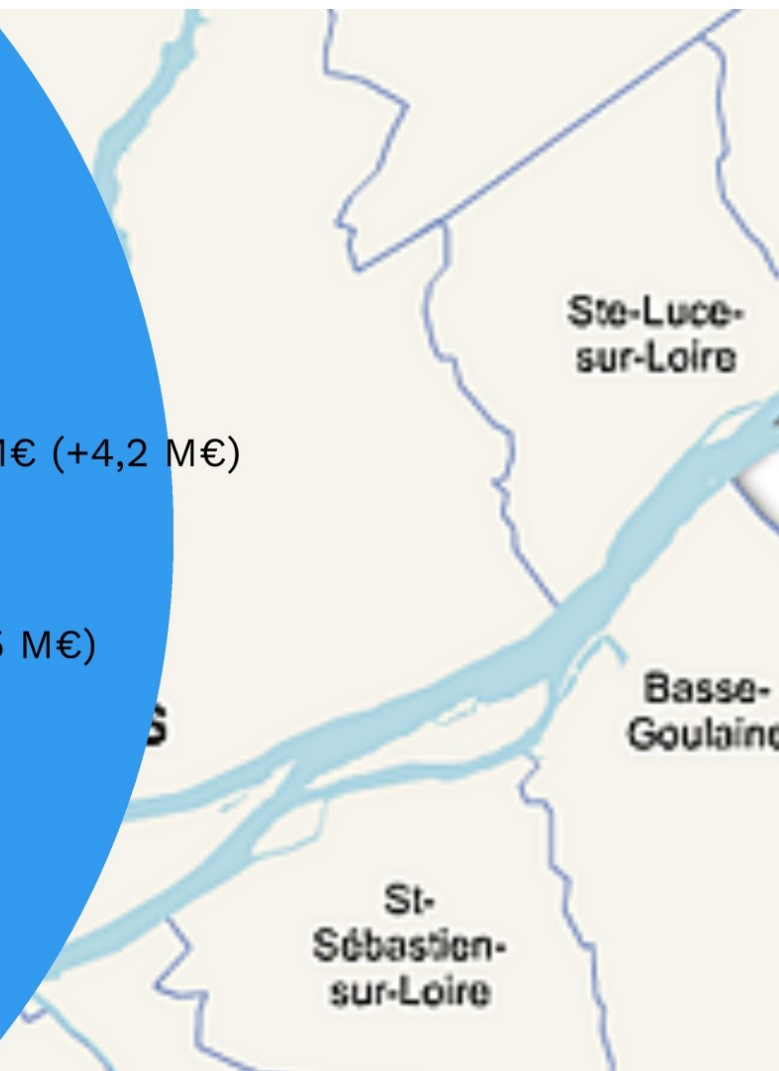
évolution de 2,5 % (+ 2,8 M€) en raison de :

- effet GVT : + 1,6 M€
- mesures nationales PPCR : +0,3 M€
- revalorisation SMIC (au 1/10/21) : +0,07 M€
- recours au personnel temporaire (dont centres de vaccination) : +0,5 M€, cotisation CNFPT revue à la hausse (+0,2 M€) après la baisse de 2020
- actions volontaristes et adaptations du service public : notamment la création de la police métropolitaine des transports (+0,3 M€)



Dépenses des services publics : **124,1 M€** (28,8% des dépenses de gestion)

- délégations de services publics : 26,6 M€ (+2,6 M€)
- charges de production des services publics : 38,4 M€ (+4,2 M€)
- moyens des services : 25,4 M€ (+ 2,5 M€)
- charges de structures patrimoniales : 25,9 M€ (+0,5 M€)
- autres charges financières : 7,8 M€ (-3,1 M€)



Subventions et contributions :

85,2 M€ (19,8% des dépenses de gestion)

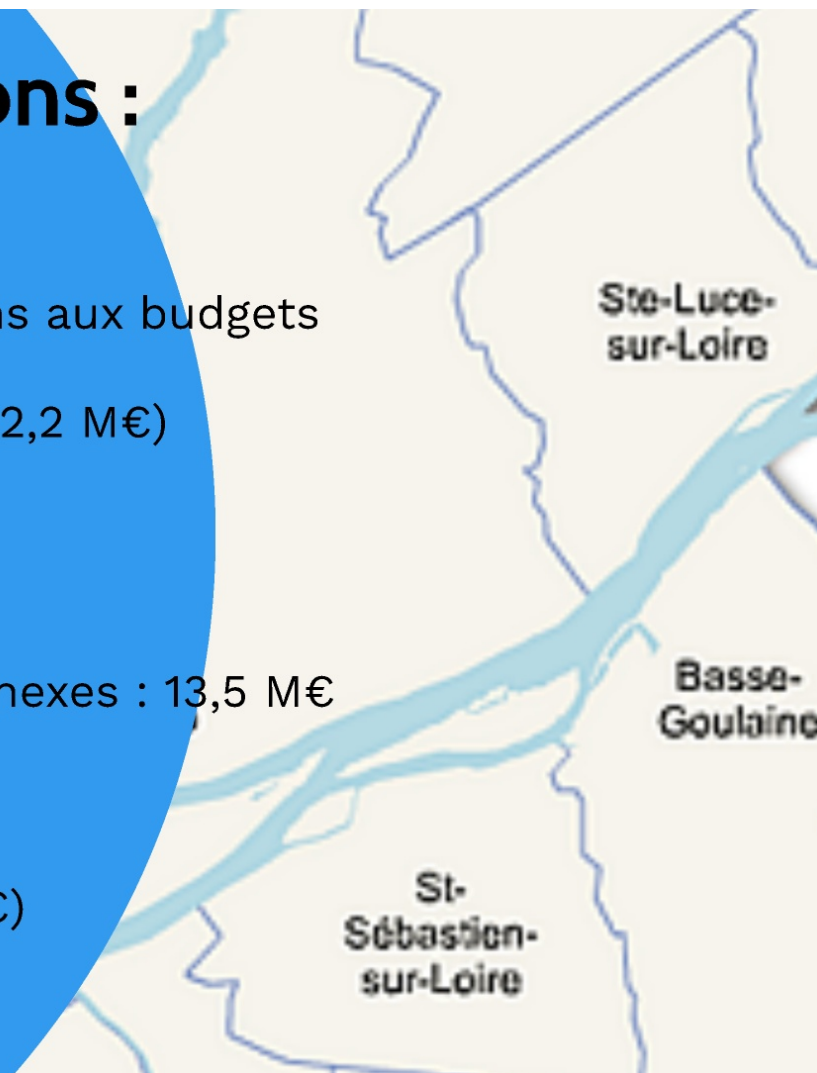
Les subventions : 36,8 M€ hors subventions aux budgets annexes

- 27,7 M€ de subventions aux associations (+2,2 M€)
- 4,9 M€ aux organismes privés
- 3,1 M€ aux organismes publics
- 1,1 M€ aux communes membres

Subventions exceptionnelles aux budgets annexes : 13,5 M€

- 7,8 M€ BA Transports
- 5,7 M€ BA Stationnement

Contributions obligatoires : 34,9 M€ (-0,7 M€)



Contributions aux communes :

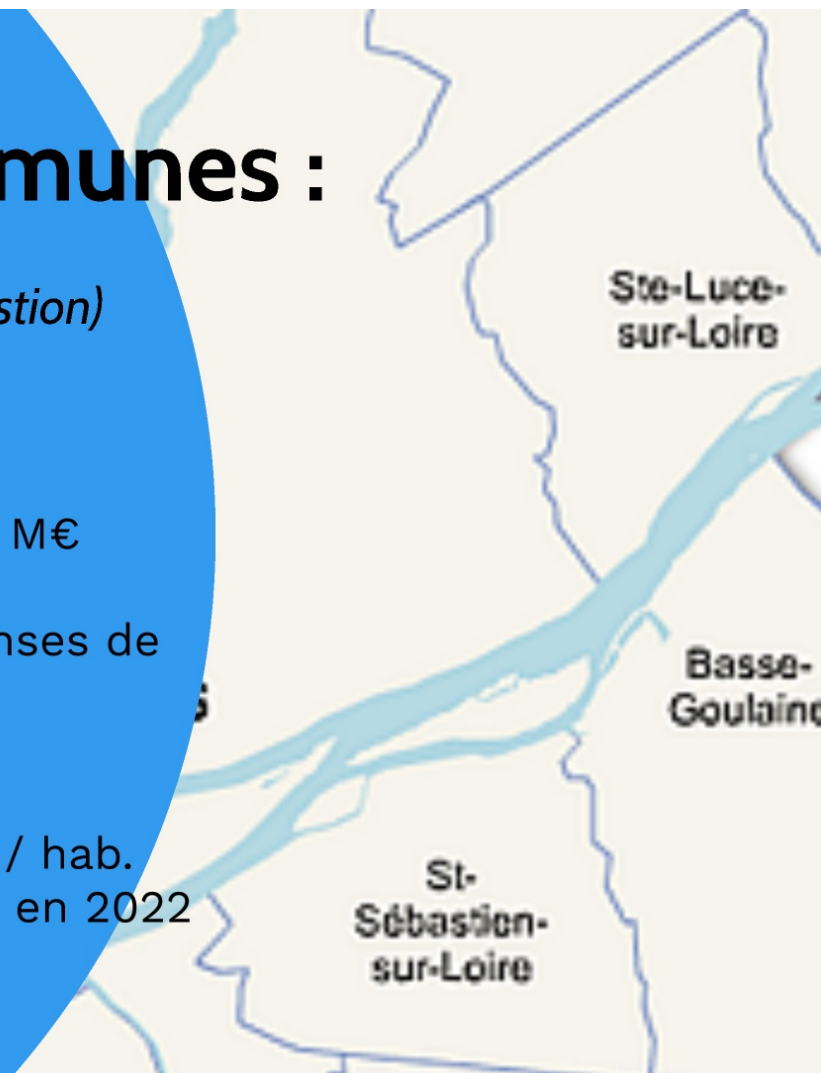
106,6 M€ *(24,8% des dépenses de gestion)*

Attribution de compensation : 72,7 M€

Dotations de Solidarité Communautaire : 33,9 M€

Ces dotations représentent 24,8 % des dépenses de fonctionnement

La métropole maintient un haut niveau de redistribution envers ses communes : 50,7 € / hab. avant même la majoration du pacte financier en 2022



Dépenses d'investissement : 249,7 M€ au budget principal

Comparables à celles de 2019 (248,9 M€). En 2020, le financement du foncier du CHU avait accru les volumes de 43 M€.

Financées à 70,9% par les ressources propres d'investissement (64,1 M€) et l'épargne nette (112,9 M€)

L'emprunt (85 M€) finance 34% des investissements et le fonds de roulement s'est accru (12,2 M€) à 21,2 M€.

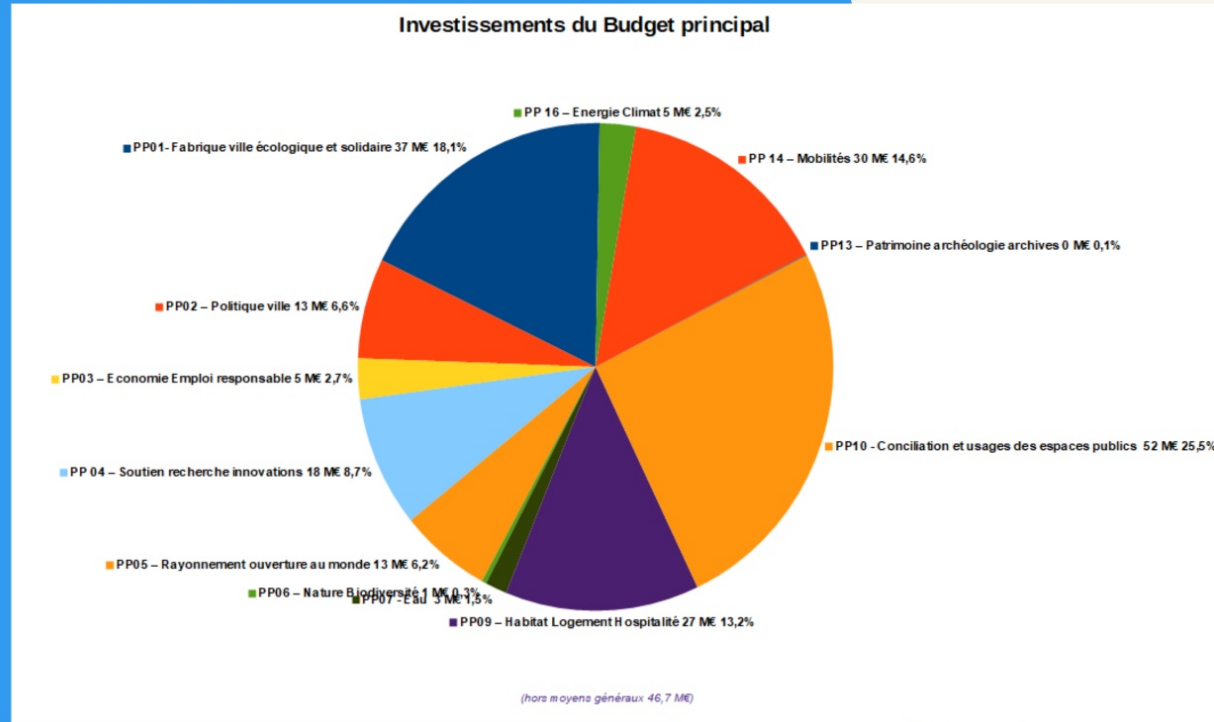
249,7 M€
pour les
politiques
publiques

recettes
d'investissement
64,1 M€



Dépenses d'équipement de 249,7 M€ au budget principal

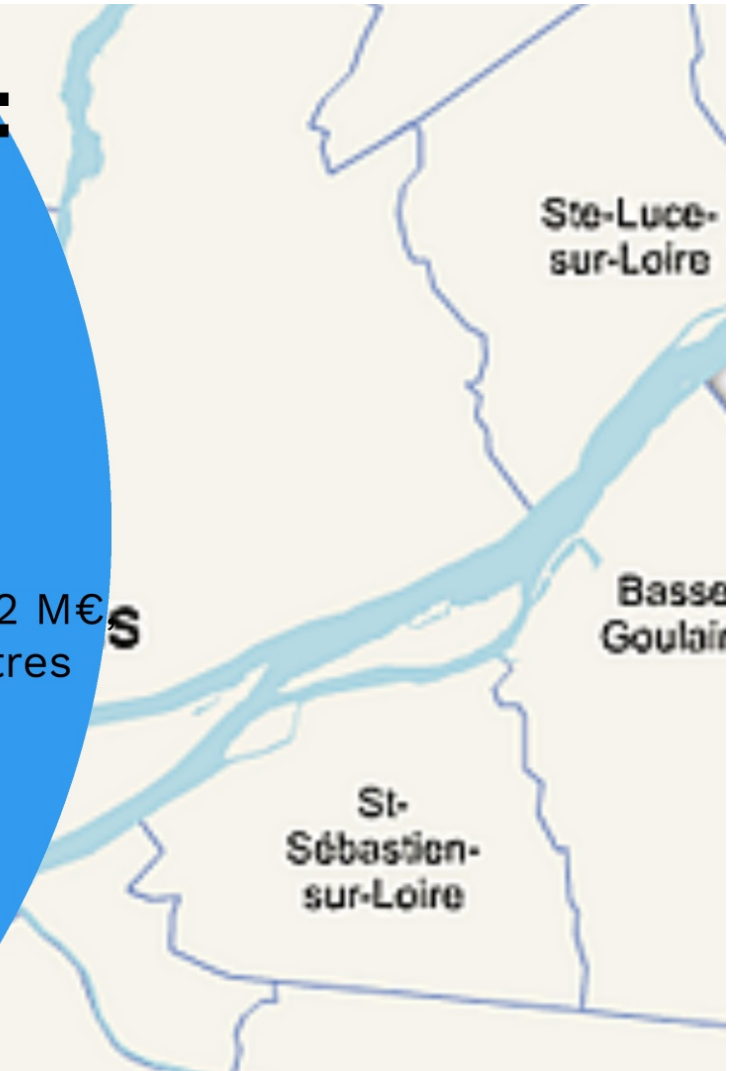
réparties par politique publique :



recettes d'investissement : 64,1 M€ hors emprunts

notamment,

- FCTVA 20,6 M€,
- Taxes d'aménagement 12,9 M€
- Amendes de police 2,8 M€,
- Opérations pour compte de tiers sous mandat 3,2 M€
- subventions d'équipement des partenaires et autres recettes d'investissement pour 19,8 M€
- cessions d'immobilisations 2,7 M€



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil métropolitain du 30 juin 2022

2021 marque
l'amorce du
programme
du mandat

Budget
principal

1,23 Md€
Au service du
projet
métropolitain

Budgets
annexes

6 Budgets annexes

1 service public administratif :

5 services publics industriels et commerciaux :

Déchets
88,6 M€

Transports
279,7 M€

Eau
115,5 M€

Assainissement
55,4 M€

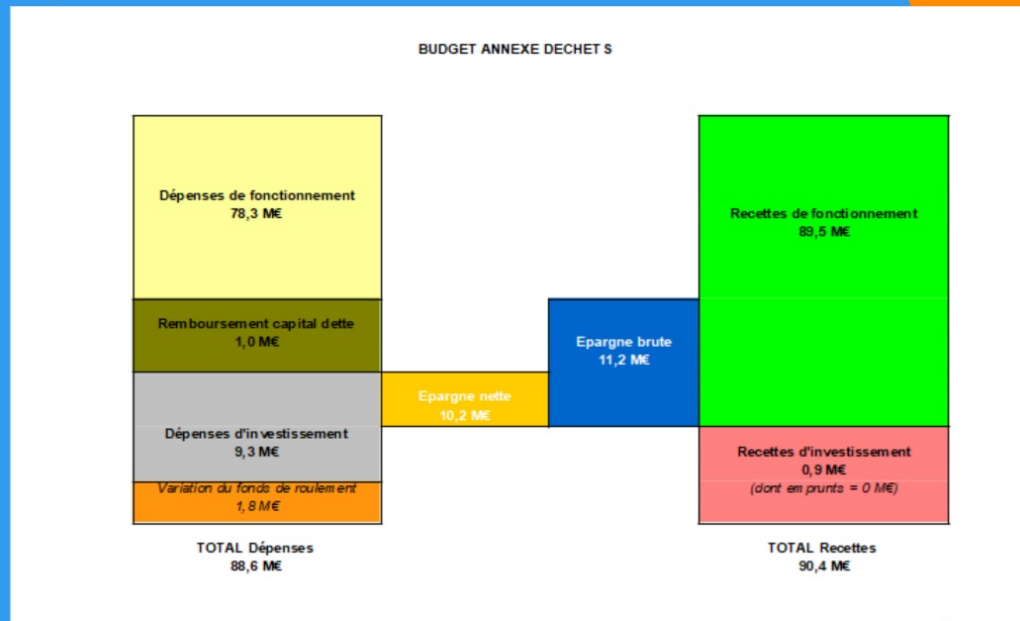
Stationnement
14,3 M€

LIC
0,8 M€

Ste-Luce-
sur-Loire

Basse-
Goulaine

Budget des déchets : 88,6 M€



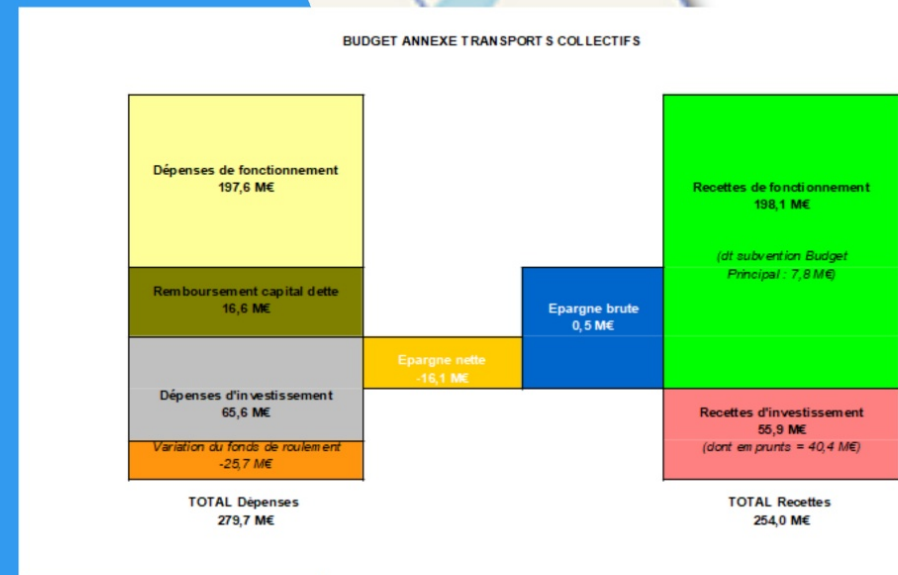
Les investissements : 9,3 M€ (+43 % // CA 2020) destinés au renouvellement de véhicules et de matériels de collecte, de nouveaux bacs de tri et colonnes à verre, des conteneurs enterrés, des broyeurs et composteurs individuels ou collectifs, à la réhabilitation de déchetteries communales et aux travaux de renforcement de la sécurité.

Budget transports collectifs : 279,7 M€

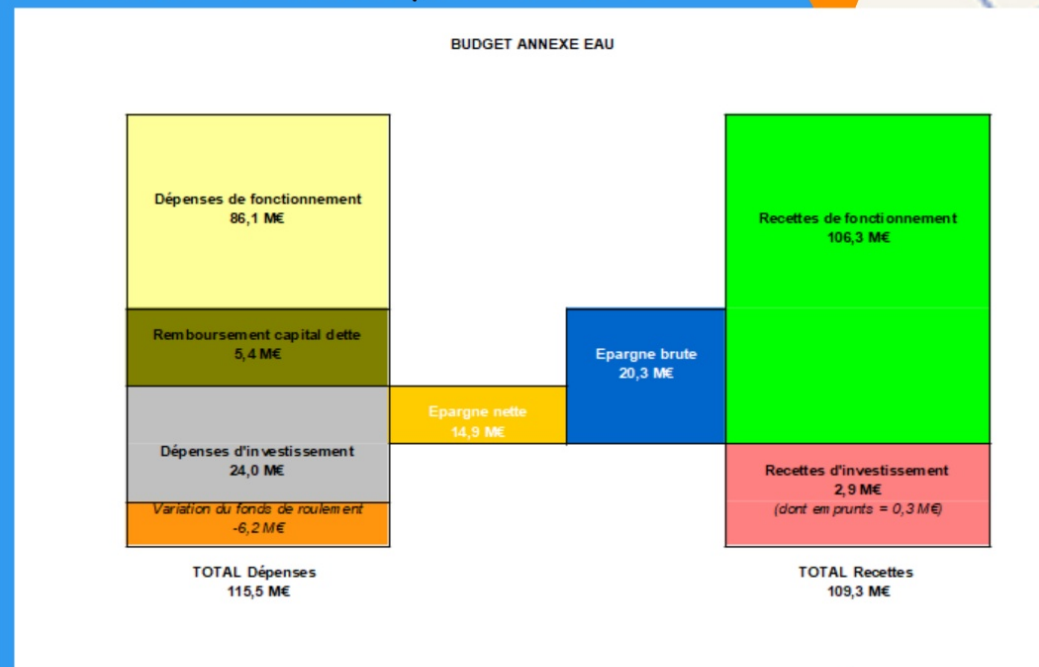
Encore un impact fort de la crise sur la fréquentation et les recettes tarifaires (-6,9 M€), mais reprise du versement mobilité (+9,2 M€). L'équilibre de ce budget a nécessité le versement d'une subvention exceptionnelle de 7,8 M€ (30 M€ en 2020). La Métropole avait perçu une avance remboursable de l'Etat de 38,6 M€ en 2020 (en investissement).

Des investissements soutenus : 65,6 M€ (+8,6 % // CA 2020) pour

- acomptes des nouvelles rames de tram : 26,7 M€
- et développement des nouvelles lignes : 3 M€
- renouvellement flotte de bus : 9,5 M€
- système de vidéosurveillance embarquée : 2,6 M€
- Cetex trams Babinière : 2 M€
- système d'aide à l'exploitation tramways : 1,6 M€
- rénovation tramway à Commerce/Médiathèque : 8,3 M€
- mise en accessibilité des arrêts de bus : 1,6 M€
- subvention équipements SEMITAN : 7,1 M€

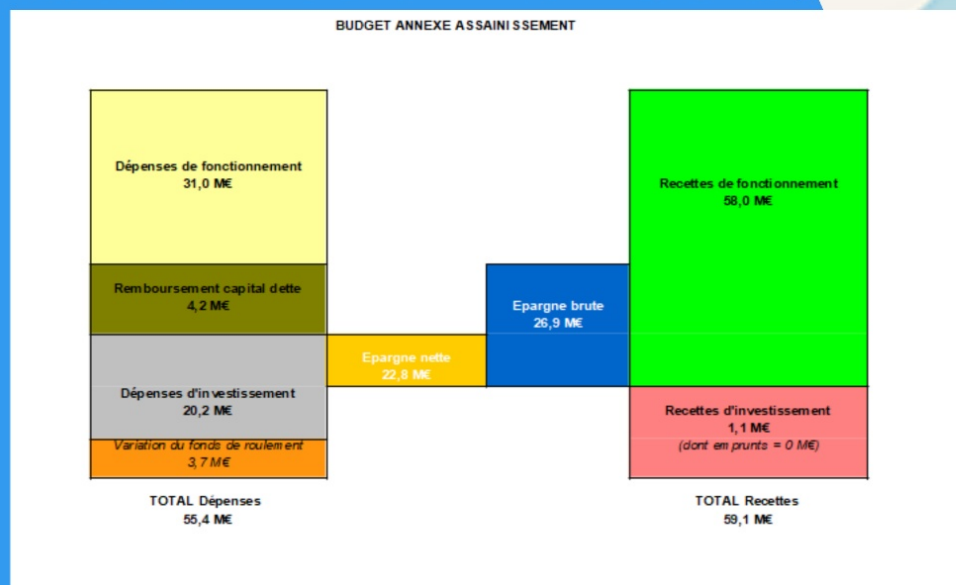


budget eau : 115,5 M€



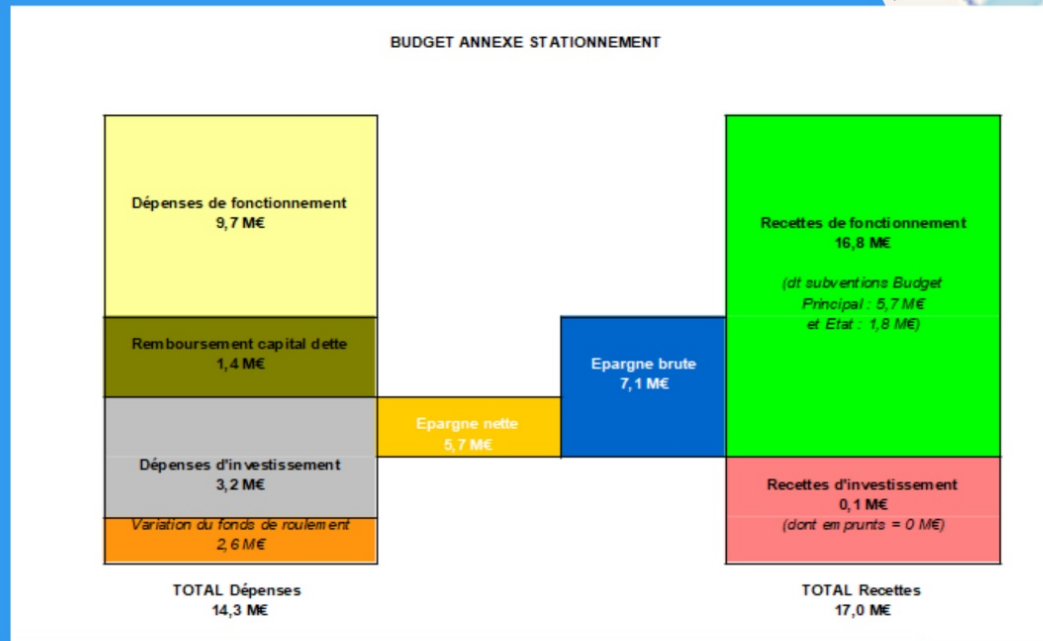
Des investissements : 24 M€ (+50 % // CA 2020) liés à la 2e phase modernisation usine de l'eau : 9,7 M€, travaux neufs et gros entretiens de production et extension-renouvellement du réseau de distribution : 10,8 M€, nouveaux branchements au réseau : 0,5 M€

Budget assainissement 55,4 M€



Des investissements : 20,2 M€ (+32 % // CA 2020) liés à l'entretien durable du patrimoine, réhabilitation extension et branchements des réseaux de transferts et collecte : 7,9 M€, travaux d'amélioration des ouvrages de traitement des eaux usées : 3,2 M€, réseaux secondaires : 0,4 M€

Budget stationnement : 14,3 M€

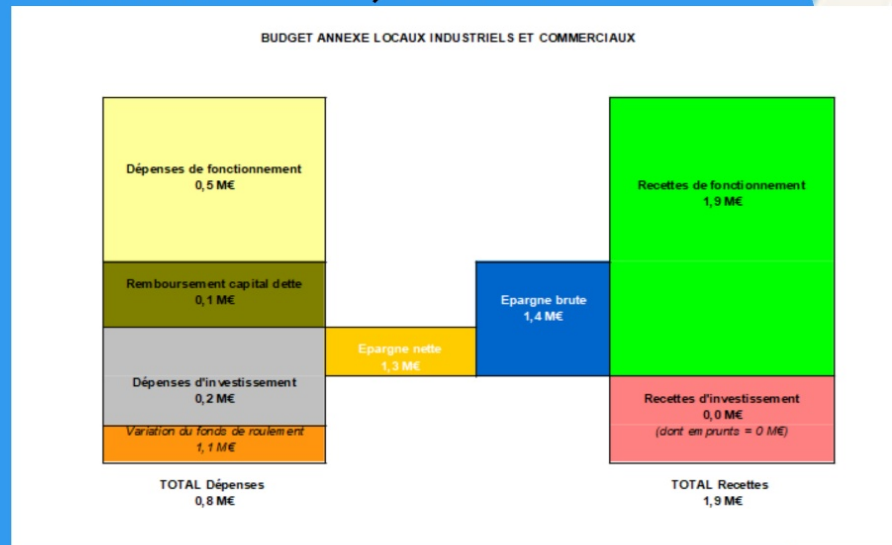


Des recettes toujours impactées par la crise sanitaire, l'équilibre de ce budget a nécessité le versement d'une subvention exceptionnelle de 5,7 M€ (4 M€ en 2020).

Une aide du fonds COVID de 1,8 M€ a aussi été perçue en 2021 (au titre de la baisse de 2020).

Des investissements (3,2 M€) consacrés principalement aux P+R (3,1 M€)

Budget des locaux industriels et commerciaux : 0,8 M€



Des investissements (0,2 M€) pour l'achèvement des travaux d'aménagements intérieurs de Biotech Ouest Ile de Nantes et pour les Restaurants du Coeur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil métropolitain du 30 juin 2022

2021 marque
l'amorce du
programme
du mandat

Budget
principal

1,23 Md€
Au service du
projet
métropolitain

Budgets
annexes